TAXE DE SEJOUR - FORMULAIRE DE DECLARATION

Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais

DECLARATION			
◯ Mensuelle	◯ Trimestrielle	◯ Semestrielle	◯ Annuelle
Du :		Au :	

COORDONNEES DE FACTURATION	
Société :	Dirigeant(e) :
Adresse :	

HEBERGEMENT	
Nom de l'hébergement :	
Type d'hébergement	Capacité :
Adresse :	

TARIFS CCSSOM (à compter du 1er janvier 2020)	
◯ Palace	2,60 €
◯ Hôtel, Résidence, Meublés de tourisme 5*	1,80 €
◯ Hôtel, Résidence Meublés de tourisme 4*	1,30 €
◯ Hôtel, Résidence, Meublés de tourisme 3*	0,90 €
◯ Hôtel, Résidence, Meublés de tourisme 2*	0,70 €
◯ Hôtel, Résidence, Meublés de tourisme 1*	0,60 €
◯ Village de vacances 4 et 5 *	0,70 €
◯ Village de vacances 1, 2 et 3 *	0,60 €
◯ Chambres d'hôtes	0,60 €
◯ Terrain de camping et de caravanage 3,4 et 5* ou tout autre hébergement de plein air de caractéristiques équivalents.	0,50 €
◯ Emplacement dans des aires de camping-car et des parcs de stationnement touristiques (par tranche de 24 heures)	0,50 €
◯ Terrains de camping et de caravanage 1 et 2 * et tout autre hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0,20 €
◯ Port de plaisance	0,20 €
◯ Sans classement ou en attente de classement	3,5%

Dates d'arrivée	Dates de départ	Nombre de nuitées (A)	Nombre d'adultes (B)	Montant unitaire (C)	Montant de la taxe (AxBxC)
TOTAUX =					

Afin de mettre à jour votre dossier, merci de joindre à votre déclaration, les justificatifs concernant votre hébergement (classement, capacité, copie du registre de taxe de séjour) et de renvoyer le tout, à l'attention de Mme. Laure DÉCOSTERD, à l'adresse située en bas de page.

Pour la procédure à suivre, merci de vous référer au courrier d'accompagnement.

TAXE DE SEJOUR - FORMULAIRE DE DECLARATION

Dates d'arrivée	Dates de départ	Nombre de nuitées (A)	Nombre d'adultes (B)	Montant unitaire (C)	Montant de la taxe (AxBxC)
TOTAUX =					

Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais
Promenade de l'Aube – 51260 ANGLURE
Tel : 03.26.42.75.18 – Mail : contact@ccssom.fr